

# CODE DE VIE

2005-2006  
COLLÈGE RIVIER

## **Un code de vie... à quoi ça sert?**

Le présent code de vie permet de définir des règles communes à toutes les pensionnaires. Ces règles sont basées sur les orientations et les valeurs qui veulent être véhiculées au pensionnat, tout en étant un système de balises pour les éducatrices et les pensionnaires. En respectant ces règles, les pensionnaires feront des apprentissages, développeront des comportements et des attitudes responsables, ce qui leur permettra une véritable actualisation de leur potentiel et de leur autonomie. De plus, le code de vie permet et surtout, assure, le respect : respect de soi, respect des autres et respect de l'environnement. Cela permet une ambiance chaleureuse et agréable pour toutes!

## **Un engagement, un contrat même!**

Savais-tu qu'à l'époque de Marie Rivier, il y a 135 ans, les pensionnaires signaient un contrat avec elle? Elles s'engageaient à respecter le code de vie et Marie Rivier, de son côté, s'engageait à satisfaire leurs besoins, à leur proposer des activités et à passer du temps avec elles. Pas mal, non?

Alors quand tu auras terminé la lecture du code de vie, tu remarqueras qu'il se termine par une série d'engagements que tu devras suivre... et que l'équipe de la vie étudiante devra aussi respecter. Ces engagements seront l'objet des réunions qui se tiendront régulièrement pendant l'année.

## **Tout ça, en lien avec tes besoins...**

Dans le fond, un code de vie, ça existe pour que tu sois bien avec toi et avec les autres. Ces règles vont t'aider à t'organiser, à t'apprécier, à apprécier les autres, à communiquer, à négocier, à gérer des conflits, à respecter ce qui t'entoure, à respecter les autres avec leurs différences, à avoir une meilleure confiance en toi et à développer ton indépendance... Tu ne pensais certainement pas qu'un code de vie permettait tout cela, n'est-ce pas?

## Le dortoir... une aire de vie commune!

Le dortoir, c'est un peu ta maison... Il faut que tu en prennes soin. Il est donc important que chacune fasse son bout de chemin pour conserver cet espace de vie agréable. Que ce soit au niveau du ménage, de l'ambiance ou de la décoration, il ne faut pas oublier qu'on vit en groupe! Alors la liberté de chacune s'arrête là où celle de l'autre débute... Il faut respecter les autres si on veut être respectée!

Les petits gestes simples et quotidiens permettent souvent d'éviter bien des tracas... C'est pourquoi chaque pensionnaire doit s'engager à

- ☆ Faire son ménage de chambre à tous les matins (faire son lit, ramasser son linge, garder son bureau de travail en ordre et fonctionnel);
- ☆ Vadrouiller sa chambre au minimum 2 fois par semaine (le mercredi et le vendredi matin);
- ☆ Exécuter la tâche ménagère qui lui est attribuée dans le dortoir;
- ☆ Respecter le coin TV, en ramassant ses déchets et en replaçant les divans ou coussins (c'est plate ramasser le popcorn ou les chips des autres!);
- ☆ Laver son bain après usage;
- ☆ Rincer son lavabo après usage;
- ☆ Suspendre son tapis après avoir pris sa douche;
- ☆ Faire ses teintures de cheveux à la maison... pas à l'école!

En conséquence, c'est-à-dire si ces éléments ne sont pas respectés, la pensionnaire s'expose aux conséquences suivantes

- ☆ 1 Avertissement + reprise de tâche (ou de ménage);
- ☆ 2 Reprise de tâche + 1 heure de travail communautaire;
- ☆ 3 Reprise de tâche + réflexion + 2 heures de travail communautaire + avis envoyé aux parents;
- ☆ 4 Rencontre avec la direction

Étant donné que le dortoir comprend les chambres, les salles de bain et le coin TV de toutes les pensionnaires d'un même niveau, il est important de respecter ce qui appartient à tout le monde aussi... De plus, avec les rénovations et les nouveautés apportées cette année, il serait important de conserver tout cela en bon état le plus longtemps possible! Dans le dortoir, les pensionnaires doivent donc s'engager à

- ☆ Respecter un climat calme en tout temps (éviter la musique trop forte, les cris et les débordements d'énergie... d'autres endroits sont plus appropriés que le dortoir!);
- ☆ Respecter le dortoir de chaque niveau. Même sur invitation, les pensionnaires des autres niveaux n'ont pas accès aux chambres des autres (pour prévenir les vols, le vandalisme...et respecter l'intimité de chacune!);
- ☆ Respecter le fait que les dortoirs sont pour les pensionnaires seulement... les externes n'y ont pas accès! Les amis de l'extérieur non plus! Et les parents... seulement avec autorisation!
- ☆ Les photos, posters et affiches doivent être apposés sur les babillards prévus à cet effet seulement. Tout bris lié à une utilisation autre sera facturé à l'élève fautive;
- ☆ Évidemment, les graffitis, peintures ou écritures sur les murs n'ont pas leur place... ni dans les chambres, ni sur les fenêtres, ni dans le dortoir!

Nous priorisons en tout temps la responsabilisation. Briser, de façon accidentelle un élément du dortoir ou d'une aire commune, ça peut arriver à tout le monde! Mais il faut aussi, et surtout, assumer ce que l'on fait. Nous t'invitons, lorsque tu brises quelque chose, à le dire à une éducatrice du pensionnat. Rappelle-toi qu'une faute avouée est à demi pardonnée!

## **L'utilisation des locaux communs...**

Les locaux qui sont disponibles pour toutes sont un heureux privilège! les téléphones, le 336, le local d'informatique, le gymnase... **mais un privilège s'acquiert**... et on doit travailler pour le conserver! Si ces locaux sont mal utilisés, nous nous verrons dans l'obligation de les fermer... et ce serait triste! C'est à chacune de faire sa part pour conserver ces endroits propres et agréables!

- ☆ Tu peux utiliser ces locaux jusqu'au moment où tu dois être dans ton dortoir;

- ☆ L'utilisation des téléphones et de l'ordinateur ne doivent pas empiéter sur les autres aspects de ton développement... Si cela se produisait, on pourrait limiter ton accès aux locaux;
- ☆ Assure-toi de bien ranger ta place avant de quitter le local.

#### *Au local d'informatique*

- En tout temps, un élève qui doit faire un travail a priorité sur les autres;
- L'accès au clavardage («chat») est limité à MSN Messenger;
- Afin de préserver l'état des ordinateurs et éviter les courts-circuits, la nourriture et les boissons sont interdites dans le local. Il y a confiscation immédiate des denrées et il peut y avoir fermeture du local;
- **En quittant le local, tu t'assures de toujours fermer ton ordinateur et de replacer ta chaise;**
- Tout abus, quel qu'il soit, entraîne une suspension immédiate ou la fermeture du local pour une période de temps déterminée par l'éducatrice ou la direction.

#### *Au local des téléphones (COOP, 336)*

- En tout temps, on évite de crier, afin de respecter celles qui parlent au téléphone...;
- On conserve le local propre: on jette nos déchets dans les poubelles, on replace les chaises, on nettoie le micro-ondes (au besoin);
- Si tu es fâchée ou triste, nous connaissons des moyens beaucoup plus adéquats qu'un coup de pied dans le mur pour te défouler... Va voir une éducatrice!

### **Pour bien réussir...**

Tes études ont aussi une place de choix dans ton horaire de pensionnaire... Cette année, une nouveauté est à l'horaire: tes études ne se tiendront pas toujours au même moment! Certaines journées, ce sera avant le souper et d'autres, après. Consulte la page «Pour bien réussir» pour connaître tout ce qui peut faciliter tes apprentissages pendant cette période privilégiée!

## **Un code vestimentaire à l'extérieur des heures de cours?**

La vie de groupe exige parfois certaines concessions... Et le fait de rester à l'école toute la journée en entraîne inévitablement! Il faut savoir se respecter comme personne et certaines tenues sont inadéquates. En tout temps, il t'est demandé d'avoir une tenue vestimentaire décente et appropriée. Un membre du personnel peut te demander d'aller te changer s'il juge inadéquat ton habillement.

Pendant la soirée, certains locaux de l'école peuvent être loués à des gens qui viennent de l'extérieur. C'est pourquoi nous te demandons de mettre ton pyjama seulement après 19h30. C'est beaucoup moins embarrassant de croiser quelqu'un dans le corridor...

Quand tu vas prendre ta douche ou ton bain, apporte ton linge de rechange ou ton pyjama. Les salles de bains sont des aires communes et se promener en sous-vêtement ou entourée d'une courte serviette peuvent créer des embarras qui peuvent être facilement évités...

Finalement le matin, quand tu descends déjeuner, *tu dois porter le costume du Collège...* Quand tu descends, les élèves et enseignants ne sont pas encore arrivés. Mais quand tu as fini de manger et que tu remontes à ta chambre, tu les croises! Alors laisse ta couverture, ta doudou et ton pyjama dans ta chambre... ils y sont à leur place!

## **Tes sorties, un privilège à acquérir... et conserver!**

Tu as droit à des sorties à chaque semaine, qui peuvent varier selon ton niveau. Les sorties sont un privilège et tu dois respecter les consignes en tout temps, sous peine de te les voir retirer!

- ☆ Toujours sortir avec une autre personne, connue du personnel du pensionnat;
- ☆ Tu dois avertir la responsable **AVANT** ton départ (elle prendra en note avec qui tu pars et l'heure qu'il est) et à ton **RETOUR**. Tu laisses ta carte à la responsable et tu t'assures de la récupérer à ton retour;
- ☆ La ponctualité est de mise en tout temps;
- ☆ Pour les élèves de secondaire 1 et 2 les sorties sont jusqu'à 17h00; pour les élèves de secondaire 3-4-5, les sorties sont jusqu'à 21h00;

- ☆ Tout manquement entraîne automatiquement la perte d'une ou plusieurs sorties.

N'oublie pas que lors de tes sorties, ton comportement est la première image que tu projettes... et surtout, tu découvriras rapidement que tout se sait à Coaticook! Rien ne t'empêche de t'amuser lorsque tu sors, mais rappelle-toi que tu véhicules l'image du Collège à chacune de tes sorties...

## **Et le reste?**

Souviens-toi que ton comportement et ton langage sont ce que les gens voient en premier chez toi... Les autres seront beaucoup plus portés à aller te parler et à devenir tes amis si tu soignes ton langage et si ton comportement est adéquat. Les éducatrices sont là pour t'aider: laisse-toi guider!

La discipline sur le langage, la violence physique ou verbale, le harcèlement, les vols et le vandalisme est la même que pendant la journée, à l'école. Il en est de même pour tout ce qui touche la consommation de cigarette, d'alcool ou de drogue. La suspension et même le renvoi sont prévus dans ces cas.

*Bref, le code de vie de l'école est valide en tout temps.*

## **Ouf... et maintenant?**

Tu te rappelles du début de ce document? On te précisait qu'un code de vie était un engagement, une forme de contrat? Alors voilà le moment crucial... Tu dois t'engager à respecter ce qui est écrit dans le code de vie du pensionnat. En échange, les éducatrices vont aussi s'engager à certaines choses... et tes parents aussi!

## Contrat entre une pensionnaire, ses parents et l'équipe du pensionnat du Collège Rivier

Moi, \_\_\_\_\_, pensionnaire en secondaire \_\_\_\_\_,  
je m'engage, pour l'année scolaire 2005-2006, à

- ☆ Faire connaître mes besoins et intérêts pour les activités;
- ☆ Respecter les exigences liées au code de vie du pensionnat;
- ☆ Participer activement aux activités d'apprentissage durant les périodes d'étude afin d'assurer ma réussite scolaire;
- ☆ M'informer sur les activités spéciales et y participer aussi souvent que possible;
- ☆ Considérer l'inscription à une activité comme un engagement de présence et de participation régulière;
- ☆ Concilier, de façon équilibrée, mes études et mes activités;
- ☆ Respecter les biens qui m'entourent (chambre, bureaux, aires communes). Une facture peut m'être envoyée en cas de bris;
- ☆ Accepter les décisions des éducatrices qui m'encadrent. J'accepte de me faire dire mes bons coups... et les conséquences des moins bons!

De son côté, l'équipe du pensionnat, qui fait office de «parents» pendant la semaine, s'engage, pour l'année 2005-2006, à

- ☆ Veiller à la protection de la santé et de la sécurité des pensionnaires;
- ☆ Animer et surveiller les activités;
- ☆ Préparer des activités en lien avec les besoins des pensionnaires;
- ☆ Assurer l'encadrement des périodes d'études;
- ☆ Accompagner les pensionnaires dans leur quotidien;
- ☆ Prodiger une aide personnelle aux élèves qui en font la demande;
- ☆ Faire respecter le code de vie du pensionnat auprès de toutes;
- ☆ Récompenser les élèves, par le biais du système mis en place, lorsqu'un comportement ou une action est à souligner;
- ☆ Aider les pensionnaires à atteindre leurs objectifs;
- ☆ Communiquer avec les parents pour leur donner un compte-rendu des progrès de leur fille le plus souvent possible!

(verso)

*J'ai lu et j'accepte ce qui est écrit dans le présent contrat.*

Signature de la pensionnaire ☐ \_\_\_\_\_ Date ☐ \_\_\_\_\_

*J'ai lu le présent contrat et je soutiendrai l'équipe du pensionnat dans ses interventions auprès de ma fille.*

Signature des parents ☐ \_\_\_\_\_ Date ☐ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Date ☐ \_\_\_\_\_

*Nous nous engageons à assurer la transmission des valeurs et comportements décrits dans ce contrat. Nous nous assurerons d'être un bon guide pour les pensionnaires et de leur offrir le cadre nécessaire à leur épanouissement.*

Signature pour l'équipe du pensionnat ☐ \_\_\_\_\_ Date ☐ \_\_\_\_\_

Ce contrat est valide dès le moment de sa signature par toutes les parties et il est effectif pour toute la durée de l'année scolaire 2005-2006. Tout manquement d'une des parties peut entraîner une rencontre avec la direction.